

Déclaration des Performances

Numéro: 2013-002
Rijswaard briques de parement



(4) Fabricant:	
Steenfabriek De Rijswaard B.V. De Rijswaard 2 NL-5308 LV AALST	Tel: +31 (0)418 - 55 22 21 Fax: +31 (0)418 - 55 29 00 www.rijswaard.nl
(1) Code d'identification unique du produit	Mangaan
(2) Numéro de type	105612013 Brun Meuse MP
(3) Usage ou usages prévus du produit de construction	Briques pour utilisation dans murs, poteaux et cloisons en maçonnerie non-protégée
(6) Le système d'évaluation et de vérification de la	2+
(7) l'Organisme notifié	L'organisme notifié KIWA 0620-CPD, a réalisé selon le système 2+ une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité de contrôle de la production.

(9) Performances déclarées:			
Dimensions	WF 210x100x50		U Metselbaksteen, Categorie I volgens EN771- 1:2011 + A1:2015
Longueur	206	mm	
Largeur	95	mm	
Hauteur	48	mm	
Tolérances dimensionnelles	T2		
Rangée catégorie	R1		
Planéité des faces de pose	NPD		
Parallélisme des faces de pose	NPD		
Masse volumique apparente sèche	1600	kg/m ³	
Masse volumique absolue sèche	NPD	kg/m ³	
Tolérances volumique masse: classe / %	DM ±15	%	
total vulme frog	<20%		
Groupe Eurocode	1		
Résistance à la compression moyenne	≥ 15	N/mm ²	
Résistance à la compression normalisée	≥ 15	N/mm ²	
Adhérence	0.15 / 0.30		
Résistance thermique	50/50: 0.49 / 90/90: 0.52	W/mK	EN 1745:2012
Perméabilité à la vapeur d'eau	5/10		
[Durabilité: resistance au gel/dégel]	F2		
Absorption d'eau	≤ 15 %	m/md	
Absorption d'eau initial	1.5 - 4.0	kg/(m ² min)	
Teneur en sels solubles actifs	S2		
[Stabilité dimensionnelle: dilation due à l'humidité]	NPD	mm/m	
Substances dangereuses	Voldoet		
Réaction au feu	A1		

(10) Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:

Atse Blei Direction Générale

Aalst (NL) 24-oct.-2024